



Le dimanche 1er octobre 2017

Communiqué de presse

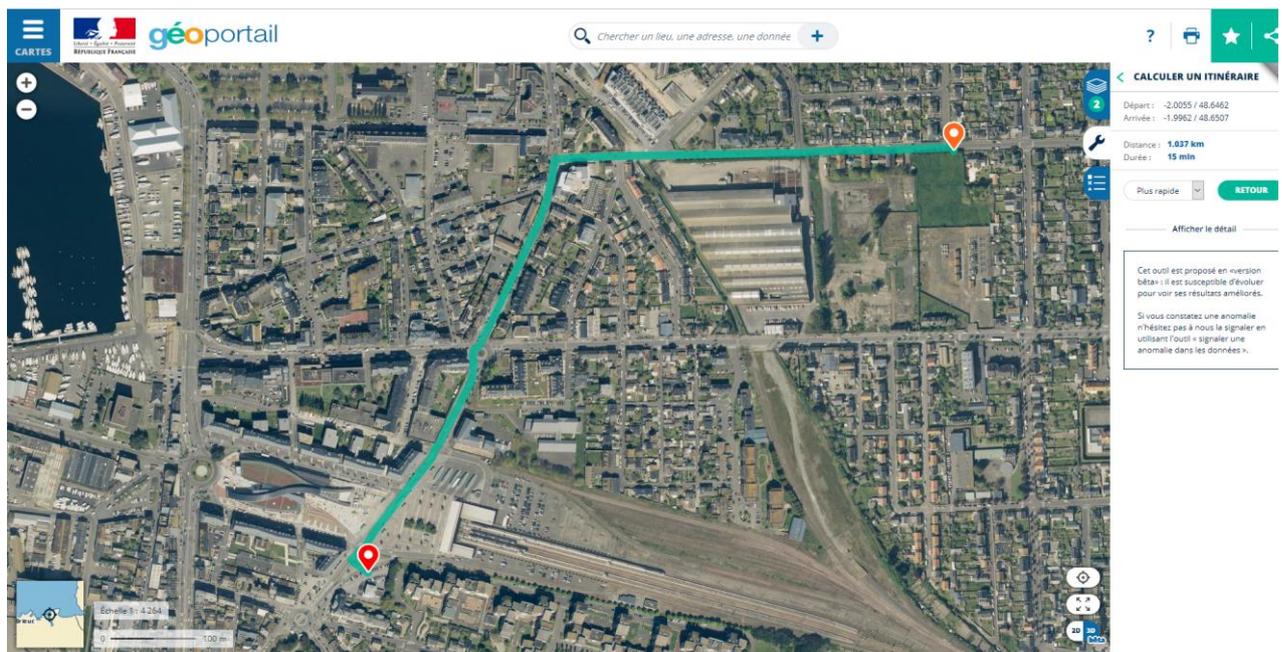
### **OSONS ! répond aux plaintes du maire par une deuxième balade urbaine le 7 octobre**

Le maire de Saint-Malo a déposé une plainte pour diffamation à l'encontre de l'association OSONS ! et de Alain Guillard. Nous imaginons que la raison de fond est en rapport avec notre dénonciation d'une ville à deux vitesses. Est-ce notre combat sur le prix de l'eau ? Ceux menés avec le réseau des Nez sur la qualité de l'air ou avec les riverains du jardin de la Louisiane ? Est-ce nos interventions ou nos conférences sur la transparence, la rue de la sécu, la politique culturelle, les transports... Ou le bruit de fond que provoque l'ensemble ? Peu importe, nous n'avons pas vocation à faire plaisir aux notables ou à faire preuve de lâcheté devant qui que ce soit.

Dans le cas de la modification du Plan local d'Urbanisme (PLU) affectant l'avenue de la Fontaine au Bonhomme les Malouins qui nous sollicitent, l'ont parfaitement compris. Et pour qu'un maximum d'entre eux s'occupe de la gestion de la ville, notre travail est toujours construit, documenté et c'est ensemble que nous décidons et que nous faisons. Même critiques, les journaux le restituent dans leurs colonnes.

Les sujets de l'immobilier et du PLU ne sont pas clos par les plaintes du maire.

Pour en témoigner, OSONS ! organise une seconde balade, urbaine et dérangeante, **le samedi 7 octobre à 15h du parvis de la gare à l'avenue de la Fontaine au Bonhomme.** Nous appelons, tous ceux qui ont manqué la première, les curieux, les amoureux de la démocratie et de l'expression directe des citoyens, à nous y rejoindre.



**OSONS ! Guichet des Associations, 40 ter Square des Caraïbes –35400- Saint-Malo**  
TEL 07 69 07 83 57 Courriel : [osons@osons-a-stmalo.com](mailto:osons@osons-a-stmalo.com) – site : <http://www.osons-a-stmalo.com>